



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2007

Date de la convocation 14 mars 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Fontès
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance M Jean Noël SATGER, M. JM FERRIERES, Aspiran M Francis GAIRAUD, M. Alain MATHIEU, Cabrières M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, Canet M Jean FRADIN, M. Xavier GARCIA, Canet M. Jean Claude LACROIX, Ceyras M Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, Clermont l'Hérault M René GALTIER, M. Gérard SAEZ, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, M. Alain ALQUIER, Fontès Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Pierre OLLIER, Mérifons M. Jacques FUZIER, Octon Mme Noëlle GROS, Octon M Robert ARNOU, M. Jean Luc BIROUSTE, Paulhan M Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan M Christian BILHAC, M. Joël AZAM, Péret M. Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, Salasc M. Jean COSTES, Salasc M Bernard FOULQUIER, M. Pierre MAROUILLAT, Usclas d'Hérault M Bernard KHON, Villeneuvevette Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuvevette</p>		<p>Procuration :</p> <p>M. Jean Jacques LEBREAU à M. Robert ARNOU M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX Mme Colette TOUILLIER à M. Gérard SAEZ M. Bernard FABREGUETTES à M. Gilbert GARROFE M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER M. Daniel VIALA à M. Pierre OLLIER M. Jean Pierre CAUCANAS à M. Alain CAZORLA</p>

Objet : Modification du tableau des effectifs de la Communauté de communes.

Monsieur BILHAC informe le Conseil communautaire qu'en application des décrets n°2006-1690 à 2006-1694 du 22 décembre 2006 portant modification des statuts particuliers de certains cadres d'emploi de la catégorie C, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la Communauté de communes.

Il ajoute également que, dans le cadre du transfert de compétence jeunesse et l'organisation du service technique, il convient de modifier la liste des emplois comme suit :

Service jeunesse

- Fermeture d'un poste d'animateur et fermeture d'un poste d'animateur chef ; création d'un poste d'éducateur spécialisé des activités physiques et sportives hors classe.
- Création de 15 postes d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe non titulaires pour permettre le recrutement ponctuel d'agents saisonniers au sein des CLSH.

Service technique

- Fermeture d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BILHAC et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE la modification du tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Clermontais tel que présenté, à compter du 1^{er} Mars 2007.

INDIQUE que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades.

DIT que les crédits nécessaires à ces rémunérations seront inscrits au budget 2007 aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais

Bernard SOTO